

*Colombe Brosse*l

Paris, le 22 avril 2009

Adjointe au Maire de Paris
Chargée de la Vie Scolaire
et de la Réussite Educative

Conseillère de Paris
et du 19^e arrondissement

Monsieur le Proviseur,

Le Département de Paris a souhaité renforcer l'aide qu'il apporte aux collèges pour le développement d'activités périscolaires ou de projets d'établissement spécifiques dans le domaine notamment des pratiques culturelles.

Cette mesure s'illustre par une augmentation des crédits consacrés aux Projets des Collèges au titre de l'année scolaire 2009-2010.

Les services de la DASCO recenseront vos demandes qui seront étudiées lors d'une commission à laquelle participeront des chefs d'établissement et que je présiderai à la fin du mois de juin 2009.

Vous trouverez les informations nécessaires dans les documents joints qui vous sont également transmis par courriel.

Vos dossiers devront impérativement être adressés à la Sous-Direction des Etablissements du Second Degré, à l'attention de Dominique SAUGET, conseiller technique, pour le 2 juin 2009 au plus tard.

Les décisions prises vous seront notifiées en juillet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Proviseur, l'expression de mes salutations distinguées.

Signé : Colombe BROSSEL